

La mairie de Paris totalement inactive face à l'inquiétant délabrement de certaines églises



Il y a quelques jours, un morceau d'une épaisse croix en bronze d'une église de Paris se détachait pour s'écraser au sol à quelques mètres du prêtre. Un incident sans conséquence, si ce n'est celle d'illustrer l'état de délabrement des belles églises de notre capitale.

Avec Aleteia.org
Avec Olivier De Rohan Chabot

Délaissés par la mairie, nombre d'églises de la capitale montrent d'inquiétants signes de faiblesse. **Samedi dernier, un incident est venu brutalement rappeler qu'il était plus que temps d'agir pour la protection du patrimoine religieux parisien : un morceau de crucifix s'est en effet détaché du clocher de Saint-Louis-en-l'île. Pas moins de trois kilos et demi de fonte se sont écrasés au sol.** Après ce qui aurait pu être un drame, le conseiller de Paris Vincent Roger (UMP) a aussitôt réclamé un plan de sauvegarde du patrimoine religieux de la capitale. « Il faut que la ville, la région, l'État, le diocèse et pourquoi pas des mécènes se mettent autour de la table pour engager les mesures qui s'imposent. On ne va pas attendre qu'il y ait un mort pour réagir », a-t-il déclaré [au Parisien](#).

D'autres (tristes) cas

Mais l'église de l'île Saint-Louis est loin d'être la seule dans cette situation. **Il suffit de se promener dans Paris pour le constater : de nombreux édifices religieux montrent de graves signes de faiblesse.** Les murs noircissent, les toitures cèdent et la pierre s'effrite, sans parler des peintures qui s'estompent. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir des filets de protection placés sur les façades, et parfois même à l'intérieur des églises. Il y a deux ans, des blocs de pierre d'une statue de l'église Saint-Augustin (VIII^e) sont tombés sur la voie publique. Les églises de Saint-Merri (IV^e) et Notre-Dame-de-Lorette (IX^e) sont elles aussi dans un état très inquiétant. La magnifique [église Saint-Germain-de-Charonne](#), en haut de la rue Saint-Blaise (XX^e), est quant à elle purement et simplement fermée au public. Depuis le 5 décembre 2009, elle fait l'objet d'un arrêté de la préfecture car elle menace de s'effondrer.

En décembre, face à l'urgence de la situation, la ville de Paris a décidé de débloquer une enveloppe de 80 millions d'euros d'ici à la fin de sa mandature. Une somme qui semble loin d'être suffisante : pour certains monuments religieux les travaux de restauration nécessiteraient à eux seuls [plusieurs dizaines de millions d'euros](#). Au-delà des questions de sécurité, ce sont aussi de nombreux ouvrages artistiques inestimables qui demanderaient à être entretenus.

Atlantico : L'incident du clocher de l'église parisienne de Saint-Louis en l'île est apparemment du au délabrement du monument. Quels types d'églises parisiennes sont les plus touchés et pourquoi ?

Olivier de Rohan Chabot : Elles sont toutes touchées, il n'y a qu'à se promener dans les rues pour s'en rendre compte.

~~N'importe quel visiteur s'apercevra que l'église de la Madeleine, qui n'est pas la moins visible, est entourée de filet pour que les pierres~~

ne lui tombent pas sur la tête. L'église de Saint-Augustin, tout aussi visible, est également entourée de filets, pas loin de là c'est Saint-Philippe du Roule qui est entourée d'un parapluie pour que les pierres ne tombent pas dedans. De la même façon l'église de la Trinité est dans le même cas, quant à Saint-Merri, elle est toute empaquetée !

C'est dû au manque d'entretien et c'est scandaleux ! Quand on n'a pas entretenu un bâtiment, quel qu'il soit, pendant cinquante ou cent ans, voilà ce qu'il arrive.

Eglise et Etat sont séparés depuis la loi de 1905. Il est donc un peu compliqué de savoir qui doit payer pour quoi dans les cas de rénovation d'églises. Qui en est donc responsable et dans quelles proportions ?

C'est extrêmement simple. **Premièrement les cathédrales sont la propriété de l'Etat français, deuxièmement elles sont toutes classées aux monuments historiques donc également protégées à ce titre qui oblige l'Etat à les protéger.** Pour les autres églises, elles sont, à Paris, pour les 9/10^{ème}, la propriété de la commune qui est à la charge de les entretenir. Quand en plus elles sont classées aux monuments historiques, comme c'est bien évidemment le cas de Saint-Louis en l'île, l'Etat participe à la réfection et à l'entretien de l'église. Ceci étant, l'Etat doit d'abord être sollicité par la mairie, car c'est le propriétaire qui doit faire l'opération. **La responsabilité de toute cela incombe donc évidemment à la ville de Paris, et cela fait un bon moment qu'elle n'a pas rempli son rôle,** on n'a pas attendu les deux derniers maires. Cela est dû au fait qu'un élu va d'abord à ce qui lui rapporte le plus de voix. **Et cela rapporte plus de voix de construire un stade aujourd'hui que de réparer une église.** La seule chose est que lorsqu'un visiteur étranger s'aperçoit qu'il est dans une ville en ruines, ça lui fait mauvais effet, or la ville de Paris vit en partie grâce à lui. Actuellement, la ville commence tout de même à faire un effort.

L'identité des églises les plus anciennes et les plus belles est parfois ambiguë. Lieu de culte pour les croyants, mais aussi lieux de visite pour les touristes. La rénovation et la mise en valeur du patrimoine religieux ne risque-elles pas d'accentuer le glissement d'un lieu sacré vers une attraction figée ?

Une église est un lieu ouvert à tous et les Chrétiens y vont pour prier et ils invitent tout le monde à aller les rejoindre pour admirer ce qu'ils ont fait. **Je crois que là il y a un équilibre à garder, il est certain que Notre Dame de Paris est l'un des monuments les plus visités de Paris, avec des millions de visiteurs, mais ils sont les bienvenus du moment qu'ils ne gênent pas les offices.**

Le problème qui se pose est la gratuité de l'accès aux églises. Dans d'autres pays on en fait payer la visite, par exemple en Italie à Venise. C'est un problème qui va se poser de plus en plus, c'est certain. Mais je pense que les visiteurs qui vont visiter Notre Dame apportent tout de même beaucoup d'argent dans les tronc.

Je ne sais pas si on va en France vers ces entrées payantes pour les touristes. Mais je suis sûr d'une chose, c'est que les grandes églises n'ont pas vraiment de souci à se faire, la France n'est pas un pays du tiers-monde, elle a tout de même les moyens de payer. **Par contre, le véritable problème qui se pose concerne les églises rurales, une belle dans un village de 300 habitants où personne ne s'y rend, risque d'avoir un véritable problème. Il faudra alors trouver des solutions, et c'est beaucoup plus inquiétant qu'à Paris.** La question se pose si les Français ont envie de garder leurs monuments historiques.